

Le problème du transport étudié par les ouvriers

Les organisateurs de la Fédération américaine du Travail et des représentants des différentes unions affiliées à la Fédération de la région de Montréal, se réuniront vendredi, le 1er février, au local de l'Union internationale des travailleurs du bâtiment, afin d'étudier les différents points de la grande campagne d'organisation du transport, élaborée en grandes lignes par une soixantaine d'organisations de la F.A. du T. lors d'une réunion tenue à l'hôtel Mi-Royal, les 28 et 29 janvier. Cette dernière réunion était présidée par M. E. Beaudoin, président de la Fédération provinciale.

Condamné à mort

EDMONTON, 30, (C.P.). — Bien que le jury de la Cour suprême à l'Alberta ait recommandé la clémence, le juge G.B. O'Connor a condamné à la pendaison Anton Zelman, 42 ans, fermier du district d'Althabaska, trouvé coupable du meurtre de son employeur. Abner Zelman, 45 ans, a été condamné à la prison à vie. Les deux autres accusés ont été acquittés.

Geste de grande importance posé par la Dominion Textile

La Compagnie Dominion Textile a posé hier un geste d'une grande importance dans le domaine des relations ouvrières. Elle a annoncé qu'elle reprendrait à son service six employés qu'elle avait précédemment congédiés pour avoir participé à une grève. Ce geste, qui a été accueilli avec une grande joie par les ouvriers, est considéré comme une marque de confiance et de coopération.

De son côté, l'Union mentionnée nous annonce qu'elle a obtenu l'apurement de son dossier. Elle a déclaré que la Compagnie Dominion Textile n'avait pas de griefs contre elle et qu'elle n'avait pas de plaintes à formuler. Cette décision a été prise à la suite d'une enquête approfondie menée par la Commission des relations ouvrières de la province de Québec.

La Commission a reconnu que le geste posé par la Compagnie fut parfaitement justifiable et entièrement légal. Sur le sujet de la recommandation de la Commission en faveur du réengagement des employés, le ministre du Travail reconnaît lui-même complètement la justice de l'attitude de la Compagnie et c'est à sa demande que la Compagnie renonce volontairement à ses droits dans cette affaire, comme preuve de coopération et de bonne foi.

A la même occasion, la Compagnie annonce que, en ce qui a trait aux demandes des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique (United Textile Workers of America) (local 102) en faveur de la signature d'un contrat collectif affectant ses filatures Merchants, Mont-Royal et Hochelaga et le renouvellement d'un contrat qui est expiré à l'atelier d'outillage (Machine Shop), elle n'a rien à leur opposer.

Administrateur d'immeubles
Administration générale de propriétés
Gestion de portefeuilles

BERNARD VINET
1353 Parc Lafontaine
AM. 1420 Montréal

VOUS L'AIMEREZ GRILLE
FLETAN DE L'ATLANTIQUE FRAIS
Poisson blanc — Eperlans — Morue — Pétions — Filets d'aiglefin — Maquereau — Finais Haddies —

HUITRES A LA MESURE
Homards vivants ou ébouillantés
8 a.m. à 1.30 p.m.

Les nouvelles formules d'impôt seront énormément simplifiées

OTTAWA, 30, (C.P.). — On a aujourd'hui rapporté d'excellentes nouvelles au sujet de l'impôt sur le revenu: "Environ 99 p.c. des contribuables trouveront que les nouvelles formules de rapport d'impôt les exempteront de pratiquement tout calcul."

C'est en fait des calculs simplifiés. Le ministre du Revenu, l'hon. M. McCall, a annoncé que les nouvelles formules pour les déclarations d'impôt de 1945 étaient déjà distribuées à travers le Canada.

Le premier genre de formule, est destiné à ceux dont le revenu est de moins de \$2,000. L'autre, pour ceux dont le revenu dépasse ce montant. Pour la première catégorie, l'impôt exact est déterminé sur un

tableau. Pour les autres, l'impôt est établi sur un minimum pour une classe de revenu. Tout revenu dépassant le minimum d'une classe nécessite l'addition d'un pourcentage fixé au total en dollars donné dans le tableau.

On pouvait lire cet encouragement dans la déclaration de M. McCall: "Les formules paraissent bien détaillées à première vue, mais la première impression ne devrait pas être trompeuse, car, à chaque contribuable, il est donné la direction et il est prévu qu'il n'aura aucune difficulté à déterminer son impôt."

Les formules simplifiées sont en accord avec les prophéties du ministre des finances, M. Flaherty, qui, dans son discours du Budget au cours de la dernière session du Parlement, a déclaré que ces formules étaient étudiées par le ministre du Revenu.

cas comme dans le cas précédent, il leur est demandé de retourner au travail et de poursuivre des négociations de façon convenable.

Gestes illégaux
Au cours de la grève sur le tas et de la grève générale de décembre 1945, des officiers du local 102 ont encouragé et encouragé eux-mêmes des actes illégaux. Entre autres choses, ils s'interposèrent dans les agissements d'employés non-grévistes qui désiraient continuer leur travail, ils nuisirent à la production et à la livraison de produits, ils empêchèrent les surveillants d'usiner et les ouvriers d'entrer dans les filatures.

Violation de contrat
Au moment de la grève de décembre 1945, le local 102 avait signé un contrat collectif avec la Compagnie Dominion Textile Limited pour le compte des employés de son atelier général d'outillage (General Machine Shop) à Montréal. Le paragraphe 14 de ce contrat dit: "Il n'y aura aucune grève, aucun ralentissement de la production ou contre-grève (lock-out) pendant la durée de ce contrat."

Tendances communistes
Les méthodes et les tactiques des leaders des Ouvriers-Unis du Textile dans leurs négociations avec la Compagnie Dominion Textile Limited, ont été qualifiées de communistes. La citation suivante, tirée des ouvrages de Leine, pourrait fort bien avoir servi de manuel aux organisateurs de cette union.

"Il est nécessaire... d'être prêt à faire l'impasse sur une sorte de sacrifice, d'être prêt à recourir à tout genre possible de subterfuge, de manœuvre et de tricherie, afin de masquer la vérité et empêcher qu'elle ne soit connue, afin de pénétrer dans les unions, d'y demeurer et, à tout prix, d'y mener des activités communistes."

(Traduit du "Recueil des oeuvres de Leine" Volume 25, page 240)

Fausse représentation des faits
En toutes les occasions, les leaders des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique ont manifesté une tendance à donner de fausses représentations des faits ou à déformer les textes. La plus récente manifestation de cette tendance se trouve dans la citation directe mais incorrecte des paroles du ministre du Travail, l'hon. M. Antonio Barrette.

On obtient un tableau bien clair de ce que ce genre d'agitation ouvrière a signifié dans le passé, en parcourant le bref résumé suivant de quelques-uns des agissements des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique. C'est un résumé succinct de mauvaise conduite.

Intimidation
Des déclarations assermentées, signées par nos employés et concurremment par nos dirigeants, sont une preuve irréfutable que cette union a eu recours à des tactiques d'intimidation dans ses tentatives pour recruter des adhérents dans nos filatures. Dans certains cas, on a fait des menaces de violence physique pour obtenir des signatures sur les cartes d'affiliation.

Mauvaise foi
Au cours de l'enquête conduite par l'honorable juge Ocas-L. Boulanger sur la demande de reconnaissance syndicale (certification) faite par l'union, Mlle A. Lemon, trésorière des Ouvriers-Unis du Textile d'Amérique, a fait une déclaration assermentée faussant le nombre d'adhérents de l'union. Quand le juge Boulanger a désigné un auditeur impartial pour vérifier la véracité de cette déclaration, l'union a refusé carrément d'accepter une telle proposition et de permettre à l'auditeur de la Commission d'enquête d'avoir accès au registre des cotisations. Les leaders de l'union ne voulaient pas prendre le risque de voir les déclarations de leurs officiers soumises à une sérieuse investigation.

Grèves illégales
En septembre 1943, le local 102 a provoqué la première d'une série de grèves illégales. Le résultat de ces grèves fut de déorganiser la production dans nos filatures de Montréal et de retarder l'exécution d'importantes commandes de guerre.

En septembre 1945, le local 102 déclencha une autre grève illégale pour toute évidence, signifiant une objection aux changements effectués à notre filature Hochelaga, avec l'approbation du Conseil régional du Travail en temps de guerre. L'union n'avait même pas fait de demande pour être reconnue officiellement comme agent de négociation des employés de cette filature.

En décembre 1945, le même mois de la loi fut appliquée quand les Ouvriers-Unis du Textile prirent sur eux de feindre d'ignorer la loi et d'organiser une grève sur le tas, suivie d'une grève ordinaire. Dans

Dans le cas de la grève sur le tas, le 6 décembre 1945, les organisateurs de l'union déclarèrent publiquement qu'ils n'avaient rien à voir dans cette grève et qu'elle constituait une suspension spontanée du travail de la part des ouvriers eux-mêmes. Cette déclaration fut faite en dépit du fait que des témoins ont vu les leaders de l'union eux-mêmes aux portes de la filature, qui recommandaient fortement aux employés de ne pas travailler, une fois rendus dans l'usine.

Menaces aux officiers publics
Une autre attitude inquiétante de cette union est la fréquence de ses tentatives d'en imposer aux officiers publics par des menaces de grève. Comme exemple, citons le cas de l'appel entendu par l'honorable juge C. P. McGuire, en sa qualité de président du Conseil national du Travail en temps de guerre, à Ottawa, le 25 septembre 1945. En cette occasion, les leaders de l'union prirent de grève générale de suite par troubles sérieux, si l'on ne recevait pas favorablement leur demande de décision immédiate. Le juge McGuire déclara ouvertement aux organisateurs de l'union que:

(Suite de page, 1ère col.)

Deux hommes grièvement blessés dans un accident plutôt insolite

Deux personnes ont été grièvement blessées, peu après 6 h. hier soir, dans un accident plutôt insolite qui se produisit dans le voisinage de 408 est, rue Notre-Dame, près de la rue Bonsecours. Ils furent colmés entre un tramway en marche et un camion stationné à l'endroit mentionné.

Les victimes furent transportées d'urgence à l'hôpital Saint-Luc. Il s'agit de M. John Benoit, 35 ans, 1154, avenue Mooney, à Verdun, ainsi que de Jean Plourde, jeune homme de 17 ans, dont les parents habitent 5774, rue Bordeaux. Tous deux ont le bassin fracturé, et M. Benoit a en outre des érosions au visage.

Le jeune Plourde, qui souffre aussi d'hémorragie interne, est dans un état très alarmant et, au moment de mettre sous presse, les autorités médicales nous rapportent qu'il va pratiquer sans délai une intervention chirurgicale dans un effort pour lui sauver la vie.

Tous deux étaient montés sur le marche-pied d'un tramway voyageant vers l'est rue Notre-Dame, quand ils furent éjectés entre cette voiture et un camion qui venait d'être stationné par son conducteur, M. Armand Nadeau, de Ville La Salle.

Les agents Hervé Brooker et Léopold Laniel, du poste central de la police municipale, firent les constatations d'usage.

Nefertiti, une des "flammas" de Hitler, quitterait l'Allemagne

LE CAIRE, 30, (Reuters). — Le fameux buste de la reine Nefertiti, cette reine d'Égypte qui vécut il y a plus de 3,000 ans, avait été emporté d'Égypte par un archéologue allemand en bon état, bien qu'il quitta pour retourner dans son pays natal, après 50 ans d'exil.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères avait demandé à l'ambassadeur allemand à Berlin, Adolf Fath, de lui faire entrer en pourparlers avec le gouvernement britannique pour que l'on ait de l'Égypte à reprendre ce trésor de son antiquité.

Nefertiti était la belle-mère du roi Tutankhamen et l'épouse du pharaon hérétique Akhnaton. Toutes les demandes faites aux Allemands pour le retour du buste avaient été refusées.

Cette tête est maintenant au nouveau musée de Weisbaden, gardé par des Allemands et des Américains. Un rapport a récemment été envoyé à Berlin disant que ce buste d'ivoire est en bon état, bien que les Allemands l'avaient jadis dans une mine de sel, durant la guerre.

On dit que Hitler était amoureux du buste de Nefertiti. Au cours de la guerre, l'Allemagne avait la permission de faire des recherches dans les richesses de l'Égypte depuis que ce buste a été emporté.

Lorsque les Américains découvrirent le buste de la reine, dans une mine de sel, plus d'une centaine d'autres pièces de l'art égyptien d'autrefois étaient auprès de lui. Tous ces trésors sont actuellement consignés par la Commission américaine des Beaux-Arts.

Drew, par contre, est passé à l'attaque avant même que les réunions du comité des dix ne prennent leur début. Au début, un peu partout, que M. Duplessis serait carrément un allié de M. Drew.

Il paraît que tel n'est pas le cas et que, si les délégués du gouvernement fédéral ont le succès dans les négociations, de façon certaine, comme l'opposant à leurs projets, M. Drew n'est pas plus avancé qu'eux.

On n'oublie pas, toutefois, que M. Duplessis a répété sur tous les tons qu'il ne fera pas de concessions sur le sujet de l'autonomie provinciale ou sur celui de la Constitution.

Et, à ce propos, une récente brochure du service de l'information, entièrement préparée par des militaires et qui s'intitule "Course à l'obstacle", après avoir rappelé que le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord ne définit pas clairement les attributions des gouvernements fédéral et provinciaux, donne sur le sujet un texte très simple et qu'il est peut-être bon de méditer ces jours-ci.

Le vol: "Ce texte obscur de la Constitution est à la source de tous nos problèmes. Les Pères de la Confédération étaient des humains, non des prophètes. Ils n'étaient pas doués de seconde vue. Ils ont tâché de partager les fonctions et les pouvoirs des gouvernements de leur époque, mais ils ne pouvaient accomplir davantage."

"Voici certaines choses qui ne les ont pas inquiétés et qu'ils ont forcément passé sous silence: Il n'a pas été question entre eux des problèmes économiques, de l'assurance-chômage, de l'embouchage intégral. Les Pères de la Confédération étaient habitués à un pays où chacun savait se suffire. Ils n'ont pas songé à la famille, au tout ou plus la municipalité. Les chômeurs et les gens incapables au travail recevaient du secours de leur paroisse."

On a abordé brièvement au comité des dix ce sujet de la sécurité sociale. On a parlé du plan d'assurance-santé. On dit même que l'on aurait convenu à ce sujet que, si la conférence fédérale-provinciale réussit, on ne le mettrait pas immédiatement à exécution d'un bout à l'autre du pays, comme on s'était d'abord opposé de le faire. On insisterait plutôt à chaque province de soin de décider quand et comment l'appliquer chez elle.

Le comité des dix se réunira de nouveau demain matin à 10 h. 30. On continue d'ignorer quand ses séances prendront fin. Plusieurs croient qu'elles ne devraient pas se prolonger plus d'une semaine, mais, devant l'immensité de la tâche qu'il a devant lui, certains observateurs commencent à croire qu'il devra se réunir aussi au début de la semaine prochaine.

Au cours des ans de terribles éboulements de roches ont partiellement bloqué la cataracte de "Hell's Gate", en faisant un obstacle meurtrier pour le saumon qui remonte la rivière Fraser à l'époque du frai et diminuant sérieusement le nombre des saumons qui franchissent le delta de cette fameuse rivière.

Mais grâce aux efforts du génie maritime, à force d'ingéniosité, d'acier et de béton, "Hell's Gate" n'est plus qu'un souvenir du moins pour le saumon qui se rend à la frayère. Des "canaux" conçus et réalisés par la Commission Internationale des Pêcheries de Saumon.

Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

A l'Amicale du Royal 22e Inc.



Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

L'hon. M. Bégin nous fait savoir qu'il "va se mettre au travail"

QUEBEC, 30 (Du correspondant parlementaire au Canada). — Dans un communiqué officiel où il insiste d'expliquer l'inaction du régime de l'Union Nationale depuis un an et demi dans le domaine de la colonisation, l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation du cabinet des 21, annonce qu'il se mettra à l'oeuvre au printemps. Voici le texte du communiqué:

"La réserve que nous avons observée depuis quelques mois a pu autoriser certaines gens à s'inquiéter quant à nos projets. Nous sommes pourtant pas restés oisifs durant cette période et nous entendons porter dans la réalité des ce printemps les projets qui ont été mûris."

"On apprendra sans doute avec satisfaction que nos projets portent sur l'ouverture d'une vingtaine de paroisses. Par ailleurs, conformément à la politique que nous nous sommes tracée, nous entendons pousser simultanément la consolidation des paroisses existantes."

"En vue de l'ouverture de paroisses nouvelles et de la consolidation des paroisses plus ou moins récentes, les techniciens du ministère de la colonisation ont effectué un important travail de classification et de reconnaissance au cours de l'été dernier. Les équipes dépechées par le ministère ont en effet classifié un total de 4,633 lots comportant une superficie globale de 411,000 acres. Durant la même période il s'est fait de l'exploration ou reconnaissance sur une superficie de 1,444 milles carrés."

"On s'intéressera au détail de ce travail. La classification se répartit comme suit: 2,514 lots d'une superficie de 251,000 acres en Abitibi-Témiscamingue; 478 lots, ou 47,600 acres au nord de Montréal; 71 lots ou 6,700 acres, de Terrebonne à Montmorency; 516 lots, ou 5,000 acres dans Chicoutimi-Lac-Saint-Jean-Roberval-Charlevoix; 344 lots, ou 30,700 acres dans les Cantons de l'Est; 710 lots, ou 70,000 acres dans Kamouraska-Gaspé."

"De plus les territoires reconnus ou explorés sont répartis comme suit: 1,310 milles carrés en Abitibi-Témiscamingue; 21 milles carrés au nord de Montréal; 68 milles carrés de Terrebonne à Montmorency."

"On n'oublie pas, toutefois, que M. Duplessis a répété sur tous les tons qu'il ne fera pas de concessions sur le sujet de l'autonomie provinciale ou sur celui de la Constitution."

Et, à ce propos, une récente brochure du service de l'information, entièrement préparée par des militaires et qui s'intitule "Course à l'obstacle", après avoir rappelé que le texte de l'Acte de l'Amérique du Nord ne définit pas clairement les attributions des gouvernements fédéral et provinciaux, donne sur le sujet un texte très simple et qu'il est peut-être bon de méditer ces jours-ci.

Le vol: "Ce texte obscur de la Constitution est à la source de tous nos problèmes. Les Pères de la Confédération étaient des humains, non des prophètes. Ils n'étaient pas doués de seconde vue. Ils ont tâché de partager les fonctions et les pouvoirs des gouvernements de leur époque, mais ils ne pouvaient accomplir davantage."

"Voici certaines choses qui ne les ont pas inquiétés et qu'ils ont forcément passé sous silence: Il n'a pas été question entre eux des problèmes économiques, de l'assurance-chômage, de l'embouchage intégral. Les Pères de la Confédération étaient habitués à un pays où chacun savait se suffire. Ils n'ont pas songé à la famille, au tout ou plus la municipalité. Les chômeurs et les gens incapables au travail recevaient du secours de leur paroisse."

On a abordé brièvement au comité des dix ce sujet de la sécurité sociale. On a parlé du plan d'assurance-santé. On dit même que l'on aurait convenu à ce sujet que, si la conférence fédérale-provinciale réussit, on ne le mettrait pas immédiatement à exécution d'un bout à l'autre du pays, comme on s'était d'abord opposé de le faire. On insisterait plutôt à chaque province de soin de décider quand et comment l'appliquer chez elle.

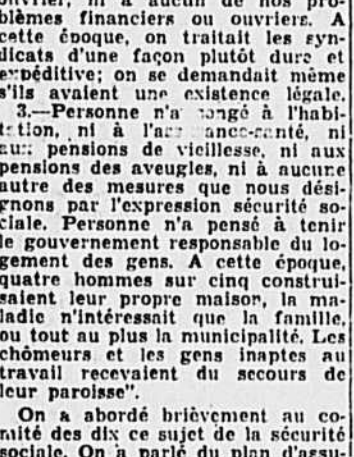
Le comité des dix se réunira de nouveau demain matin à 10 h. 30. On continue d'ignorer quand ses séances prendront fin. Plusieurs croient qu'elles ne devraient pas se prolonger plus d'une semaine, mais, devant l'immensité de la tâche qu'il a devant lui, certains observateurs commencent à croire qu'il devra se réunir aussi au début de la semaine prochaine.

Au cours des ans de terribles éboulements de roches ont partiellement bloqué la cataracte de "Hell's Gate", en faisant un obstacle meurtrier pour le saumon qui remonte la rivière Fraser à l'époque du frai et diminuant sérieusement le nombre des saumons qui franchissent le delta de cette fameuse rivière.

Mais grâce aux efforts du génie maritime, à force d'ingéniosité, d'acier et de béton, "Hell's Gate" n'est plus qu'un souvenir du moins pour le saumon qui se rend à la frayère. Des "canaux" conçus et réalisés par la Commission Internationale des Pêcheries de Saumon.

Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

A l'Amicale du Royal 22e Inc.



Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

A l'Amicale du Royal 22e Inc.



Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

A l'Amicale du Royal 22e Inc.

Voici les membres du nouveau comité de l'Amicale du Royal 22e Inc. L'ex-président sortant de charge, et Ph. Landreau, secrétaire, sur la deuxième rangée: MM. J. Pélouin, Alfred Faubert, Albert Quesset et Charles Gagné, tous directeurs, ainsi que J.-E. Boisvert, auditeur. N'apparaît pas sur la photo: M. P.-L. Emond, 1er v.-président. (Photo Le Canada)

A l'Amicale du Royal 22e Inc.

Assemblée annuelle de la Ligue de Sécurité

L'assemblée annuelle de la Ligue de Sécurité de la province de Québec aura lieu mardi prochain, le 5 février 1946, à midi trente, au salon D de l'hôtel Mont-Royal.

quand il s'agit d'assurer de nouveaux territoires à la colonisation. De ce côté encore, tout a été prévu. Les ingénieurs du ministère ont préparé les plans et devis des travaux qui seront entrepris à la saison propice. De plus, les contrats pour la préparation et l'assemblage des bois nécessaires sont cotés à plusieurs cas.

"Le ministre de la Colonisation ne veut pas négliger aucun aspect de l'oeuvre qu'il a mission de mener à bien. Aussi s'efforce-t-il de présenter encore, d'augmenter le nombre des tranciers dont disposent les territoires reconnus et de faciliter le travail à portée sur des lots isolés ou des groupes de lots peu importants, disséminés en diverses régions."

Après la reconnaissance puis la classification des lots, la construction des chemins et des ponts est la colonisation à l'échelle où le premier travail qui importe mandent les circonstances."

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA. 7251

CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

Hell's Gate

LA CONQUÊTE D'UN PIÈGE MEURTRIER

Tout près de Yale, C.B., à 136 milles de la mer, les eaux de la rivière Fraser doivent s'écouler entre de majestueux remparts de roc escarpé. C'est "Hell's Gate" dont, à marée basse, 120 pieds seulement séparent les parois. A travers cette gorge étroite s'engouffre le flot tumultueux provenant d'une étendue d'eau d'environ 80,000 pieds carrés.

Au cours des ans de terribles éboulements de roches ont partiellement bloqué la cataracte de "Hell's Gate", en faisant un obstacle meurtrier pour le saumon qui remonte la rivière Fraser à l'époque du frai et diminuant sérieusement le nombre des saumons qui franchissent le delta de cette fameuse rivière.

Mais grâce aux efforts du génie maritime, à force d'ingéniosité, d'acier et de béton, "Hell's Gate" n'est plus qu'un souvenir du moins pour le saumon qui se rend à la frayère. Des "canaux" conçus et réalisés par la Commission Internationale des Pêcheries de Saumon.

mon du Pacifique conduisent le poisson le long de la rivière par degrés faciles, avec étagère de repos à chaque étape.

8,000,000 de saumons "sockeye" peuvent ainsi traverser ces "canaux" au cours d'une bonne année, sans compter les autres espèces de poissons qui peuplent ordinairement la rivière Fraser.

C'est en grande partie à ces "canaux" que le Canada devra une industrie de la pêche capable de fournir une "récolte" annuelle rapportant des millions de dollars... qui procure des tonnes d'une nourriture saine et délicate et assure un emploi à quantité de travailleurs.

Denrées Marines CLOVER LEAF

BRITISH COLUMBIA PACKERS LIMITED - VANCOUVER, B.C.

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada
(Limitée au numéro 33, rue Saint-Jacques, à Montréal)

Autorisé comme en loi postale de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Prix par la poste	
Canada (sauf Montréal et Québec)	\$ 6
Etats-Unis et Empire Britannique	\$ 12
Union Postale	\$ 12
Livraison à domicile	\$ 0
Montréal et Québec	\$ 0
Tous les abonnements sont payables d'avance	

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte

JEUDI 31 JANVIER 1946

Travailleurs de la mer

La causerie que M. Ernest Bertrand, ancien ministre des Pêcheries dans le gouvernement fédéral et actuellement ministre des Postes, vient de faire au Kiwanis français de Montréal devrait être publiée en plaquette. Tout le monde parle des richesses naturelles du Canada, mais peu nombreux sont les Canadiens qui savent traiter de ces sujets d'une façon humaine et intéressante et autrement qu'en présentant des coriaces statistiques.

Tel n'est pas le cas de M. Bertrand, et cet excellent administrateur des pêcheries canadiennes a rapporté de son séjour à la tête de son ancien ministère des connaissances d'ordre technique qui démontrent à quel point il a approfondi les problèmes qu'il avait à résoudre. M. Bertrand qui, comme tous les grands libéraux, croit au progrès dans l'organisation économique d'une nation, a rappelé d'abord à ses auditeurs que la pêche n'est plus un métier de pauvre, et que, grâce à la coordination du travail et de l'endurance des pêcheurs avec de bonnes méthodes administratives et des recherches scientifiques judicieusement poursuivies, on a réussi au Canada à faire du métier de pêcheur une véritable industrie nationale.

Son récit des expériences que le gouvernement a menées à bien au Grand Lac des Esclaves est une belle histoire canadienne. Et une histoire vraie dont les résultats se traduisent par un million et demi de livres de poisson comestible qu'on a pu ajouter au volume régulier de poisson qu'on trouve sur nos marchés et qu'on vend à l'étranger. De fait tout cet excédent a été vendu à nos amis américains et a rapporté environ \$1500 de profit à chacun des pêcheurs qui ont participé à l'expédition. Cela pour quatre mois de travail.

Les stations biologiques, dont le gouvernement encourage et suit de près le travail, ont fait d'intéressantes découvertes dans l'utilisation pour des fins médicinales de plusieurs poissons qu'il n'y a pas si longtemps les pêcheurs rejetaient de leurs filets comme de mauvaises prises. Quant au sondage électrique, qui est une espèce de radar à l'usage des pêcheurs et qui leur permet de dépister la présence d'immenses bancs de harengs ou de pilchards en eau profonde, il a permis à une expédition de prendre 2,000 tonnes de poisson en trois heures.

Ce n'est là qu'un aperçu des renseignements que M. Bertrand a donnés à ses auditeurs. L'ancien ministre de la pêche a fait indirectement une belle leçon de patriotisme à ses auditeurs. Le vrai patriotisme n'est-il pas d'abord la connaissance exacte des richesses d'un pays et l'effort que l'on fait pour exploiter ces richesses?

Bientôt 200 paroisses

Montréal n'est déjà plus la ville aux cent cinquante clochers que vantaient autrefois ses poètes et ses publicistes. De nouvelles paroisses surgissent d'ailleurs depuis deux ou trois ans au coeur même de l'agglomération et partout dans l'île.

Avec la nouvelle formation canonique de la paroisse de Saint-Philippe aux confins des paroisses de Saint-Arsène et de Saint-Barthélemy, qui sont elles-mêmes de fondation relativement récente (1908 et 1926), nous atteignons le chiffre impressionnant de quelque 192 paroisses.

Et si l'on en croit des sources officielles, Montréal, proprement dit, aurait bientôt 200 de ces juridictions spirituelles au service de la population restée profondément religieuse et attachée à ses belles traditions de catholicisme.

Les visibles progrès démographiques de notre ville continueront donc de se traduire par un accroissement non moins rapide de paroisses. Réjouissons-nous-en; le système paroissial a fait ses preuves au Canada français et notamment dans la plus grande ville de ce pays où le rayonnement spirituel est considérable.

Si la deuxième partie du XXe siècle doit rester aussi favorable que le fut la première au Canada, matériellement et spirituellement, nous voudrions qu'il soit permis d'espérer que Montréal soit un jour le siège d'un troisième prince de l'Eglise.

Défi à l'entreprise privée

L'entreprise privée, qui n'est pas dénuée d'imagination et qui possède encore un solide complexe d'initiative, a des tâches herculéennes devant elle, et il est désormais inutile de se taire sur ce fait. Son *struggle for life* commence devant toute une série, alarmante pour elle, de prompts recours à l'Etat.

En matière de logements non marchés, dans ce pays qui, comme plusieurs autres, est affecté par une crise du logement, l'argument que vient de faire valoir le notaire Athanase Fréchette, président d'un "Comité permanent du logement", à Montréal, prend l'allure d'un défi. Me Fréchette disait récemment: "Il faut en arriver à construire des logements de 7 pièces pour un prix de \$3,000, le terrain non inclus. Ainsi avec des économies au montant de \$500, un père de famille nombreuses pourrait acquérir la maison et finirait de la payer par mensualités de \$25 à \$30. Si des entreprises privées ne peuvent financer un semblable projet, il faudra s'adresser à l'Etat, d'après la formule socialiste, et demander des lois de crédit urbain et autres. Il devrait y avoir moyen de n'en pas arriver là."

C'est dans cette dernière phrase que se situe tout le débat: "Il devrait y avoir moyen de n'en pas arriver là." L'entreprise privée pourrait, en effet, trouver une solution pratique à ce problème, une solution qui serait honorable mais qui ne serait pas nécessairement très lucrative ni très profitable. Les événements vont vite, et le débat ne peut pas s'éterniser indéfiniment quand tout le monde aspire à se loger avec confort.

Quand on s'adresse à l'Etat, M. Fréchette est trop avisé pour ne pas savoir ce qui se passe. On voit une illustration frappante dans la réponse que le Dominion du Canada vient de faire sur un autre plan, au mémoire que lui a présenté le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse en marge de la conférence intergouvernementale à Ottawa.

Cette province maritime demandait si le Fédéral allait rendre aux provinces ces domaines du fisc qu'il a fait siens durant la guerre et qui appartiennent exclusivement aux provinces. Le Dominion a répondu qu'il est prêt à considérer des propositions affectant ce genre de fisc qui relevait autrefois des provinces, et à discuter tout cela "à la lumière de l'étendue des responsabilités que le Dominion peut être requis d'assumer".

Ce n'est là qu'un exemple, mais les responsabilités fédérales sont croissantes, comme on le sait. Le notaire Fréchette ne tient pas tant que cela à y ajouter celles du logement, mais il se résigne quand même à en exploiter la possibilité, comme une sorte de nécessaire aiguillon, advenant quelque hésitation de la part de l'entreprise privée à rebeller toute seule cette situation du logement.

L'âge du fonctionnaire

Le fonctionnarisme provincial a formé une Association pour laquelle, chaque année, à ce temps-ci, on choisit une liste de directeurs. Commentant ce fait, un estimable confrère de l'Action Catholique écrit que plusieurs des fonctionnaires-membres "s'efforcent d'orienter leur association dans le sens de l'organisation professionnelle".

Ce qui nous paraît en tous points excellent, et surtout conforme au désir que l'hon. M. Adélard Godbout avait, en créant il y a quelques années la loi provinciale du service civil, d'assurer à la province la stabilité administrative tant souhaitée par la population.

L'Action Catholique ajoute précisément à ses commentaires ce paragraphe fort éloquent: "En y regardant de près, on reconnaît que trois points principaux font le sujet de bien des débats chez les employés civils: la stabilité des fonctions, la priorité d'âge et de compétence, puis le traitement."

S'il est dans ce dernier domaine un très pernicieux exemple à donner, c'est celui du président de la Commission provinciale du service civil. Comment établir équitablement la "priorité d'âge" chez les fonctionnaires quand l'âge du président lui-même reste un secret de sphynx? M. J.-Ernest Laforce est en train de passer à la légende comme l'homme sans âge. "Quel âge avez-vous?" lui demandait un jour le tribunal. "J'ai l'âge qu'il me reste à vivre", répondait-il énigmatiquement.

Après une série de réponses de cette nature, dont quelques-unes se ressentait visiblement des bonnes farces de M. Duplessis, il a fallu renoncer à obtenir de M. Laforce qu'il révèle son âge. Les nouveaux directeurs de l'Association des fonctionnaires provinciaux devraient prendre sur eux d'éclaircir cette question assez importante pour eux si le principe de la "priorité d'âge" doit être sauvegardé à Québec.

Autour et alentour

Les pirouettes de M. Bracken

A l'occasion de la reprise de la Conférence intergouvernementale entre Ottawa et les provinces, il est intéressant de noter les contradictions de M. Bracken sur le grand sujet de la répartition des impôts. On a même dit une des raisons de la déconfiture de son parti aux dernières élections, le peuple canadien n'ayant aucun goût pour ceux qui tournent leur cap au gré du vent.

En 1941, peu de temps après l'échec des délibérations entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, par suite de la position hostile de

M. Hepburn, M. Bracken déclarait à la radio que le gouvernement fédéral ne pouvait faire autrement que de défendre les points de vue opposés au provincialisme en matière d'impôts directs et d'appliquer par conséquent les conclusions du rapport Rowell-Sirois. "Si l'on n'agit pas dans ce sens, ajoutait M. Bracken, on sabote purement et simplement la Confédération".

C'est d'ailleurs en cette occasion que le leader Tory avait eu son mot sur la "balcanisation" du Canada. En 1942, M. Bracken reprenait la même thèse dans son discours du 21 janvier au Kiwanis de Winnipeg: "Les recommandations du rapport Sirois sur le transfert des impôts directs à Ottawa, si elles étaient appliquées, disaient-ils, corrigerait des inégalités évidentes et elles seraient un pas important vers l'unité nationale." Le 6 novembre 1942, M. Bracken insistait encore une fois sur ce sujet et dans le même esprit.

Mais voilà qu'en août 1944, à l'occasion d'un violent discours de M. Bracken contre les allocations familiales, M. Bracken change son fusil d'épaule et appuie complètement le premier ministre conservateur d'Ontario. Il devient le champion de l'autonomie... ontarienne. Et puis le 7 juin 1945, c'est la grande proclamation de foi autonome de M. Bracken. D'où l'on peut conclure que, plus M. Bracken voyage vers l'est, plus il devient "autonomiste".

Ces palinodies comportent une leçon. C'est d'abord qu'il faut se méfier des politiciens qui font du principe sacré de l'autonomie des provinces en matière fondamentale une question de politique électorale. C'est le cas de M. Bracken. Ensuite qu'on ne peut se fier aux chefs de parti qui savent aussi bien renverser la vitresse. S'ils agissent ainsi, c'est que l'élan ne leur est plus favorable.

Une profession où

L'on ne se plaint guère

Rares sont les métiers et les professions où l'on ne se plaint pas, en n'importe quel temps, de quelque difficulté à rencontrer les deux bouts. Tout le monde déplore l'insuffisance de ses revenus. Faut-il exclure les notaires?

Me Yves Montreuil, leur président, écrit en toutes lettres dans une récente livraison de *La Revue du Notariat*: "Le Notariat traverse une ère de prospérité qui durera, si chaque notaire s'efforce de maintenir dans son étude et dans la sphère de son influence le prestige de la profession."

Heureux notaires!



Truman a le pouvoir de forcer la main à la U. S. Steel en matière de salaires — Echee des négociations pour l'acquisition de bases navales en Amérique latine.

WASHINGTON. — Un point qui échappe à l'observation de la plupart des citoyens, quand ils étudient les infructueux projets de règlement qui précèdent la grève de l'acier, est que le président Truman dispose du pouvoir défini, en vertu de la loi, de fixer les salaires et les prix. Il aurait pu, s'il avait voulu, forcer la U. S. Steel à consentir à une augmentation de salaire de 18 cents et demi.

La Loi de la stabilisation économique est claire et concise sur ce point. Le président des Etats-Unis, stipulé-elle, "peut faire des rajustements de prix, de gages et de salaires", afin de rectifier certaines injustices.

C'est en vertu de cet article que le président a permis à l'industrie de l'acier d'augmenter le prix de ses produits de \$4 la tonne. Mais il n'a jamais laissé voir au public, lorsqu'il a proposé à Ben Fairless de la U. S. Steel d'augmenter les salaires des employés de 18 cents et demi de l'heure, qu'il disposait d'une autorité absolue aux termes de la Loi de stabilisation économique. Il aurait pu imposer sa requête au lieu de la proposer.

Quelques-uns des conseillers du président désirent maintenant qu'il fasse ressortir ce point et qu'il fasse preuve de plus d'énergie avec les aciéries. Ils soulignent que si un marchand viole les prix fixés par l'OPA, il est condamné aux frais ou à la prison. L'OPA fonctionne sous l'empire de cette même loi de stabilisation économique qui assure des pouvoirs discrétionnaires au président.

Toutefois, la plus importante industrie de la nation peut se permettre de violer les règlements de l'OPA, l'une que ne peut se payer le petit marchand.

Deux graves erreurs

L'une des difficultés résulte du fait que Truman se soit laissé convaincre de l'opportunité d'abolir le War Labor Board, l'agence qui déterminait les salaires pendant la guerre. Des observateurs reconnaissent dans l'intimité que ce fut la pire bêtise domestique de l'administration Truman. Elle fut favorisée par le chef de la Reconversion, John Snyder, que Truman décida de maintenir en fonctions en dépit de ses nombreuses bourdes, et par le secrétaire Lew Schwelb, qui désire que tous les problèmes ouvriers soient placés sous l'autorité de son département du Travail.

Après l'abolition du War Labor Board, Truman réalisa son erreur, et supplia les membres du Board de demeurer en fonctions. Toutefois, ayant été privés de leurs prérogatives, ils refusèrent. Ses commissions d'enquête jouent maintenant un rôle de semi-substituts.

Mais la Loi de stabilisation économique est encore dans les archives, et, en y recourant, Truman peut créer un nouveau Conseil national du Travail ou accorder à ses commissions d'enquête le pouvoir de faire respecter leurs décisions.

Tout ceci a convaincu les observateurs que la coûteuse grève de l'acier aurait pu être évitée si Truman avait manifesté un peu plus de fermeté et s'il avait placé en charge de la reconstruction un homme d'Etat plutôt qu'un maladroit.

Comment exaspérer les Latins

Le Stâte Département tente de stabiliser une situation créée par le régime Stettinius-Hull. Il agit présentement l'Equateur presque en ébullition. Il agit de la base navale américaine des îles Galapagos, au large de Panama.

Le lendemain de Pearl Harbor, l'Equateur nous offrit de son plein gré une base sur ses îles stratégiques. Les troupes américaines y sont depuis lors. Mais maintenant que la guerre est chose du passé, les Equatoriens commencent à s'inquiéter de la présence de ces troupes. Aussi inquiets sont, incidemment, les Brésiliens au sujet des bases américaines en territoire brésilien.

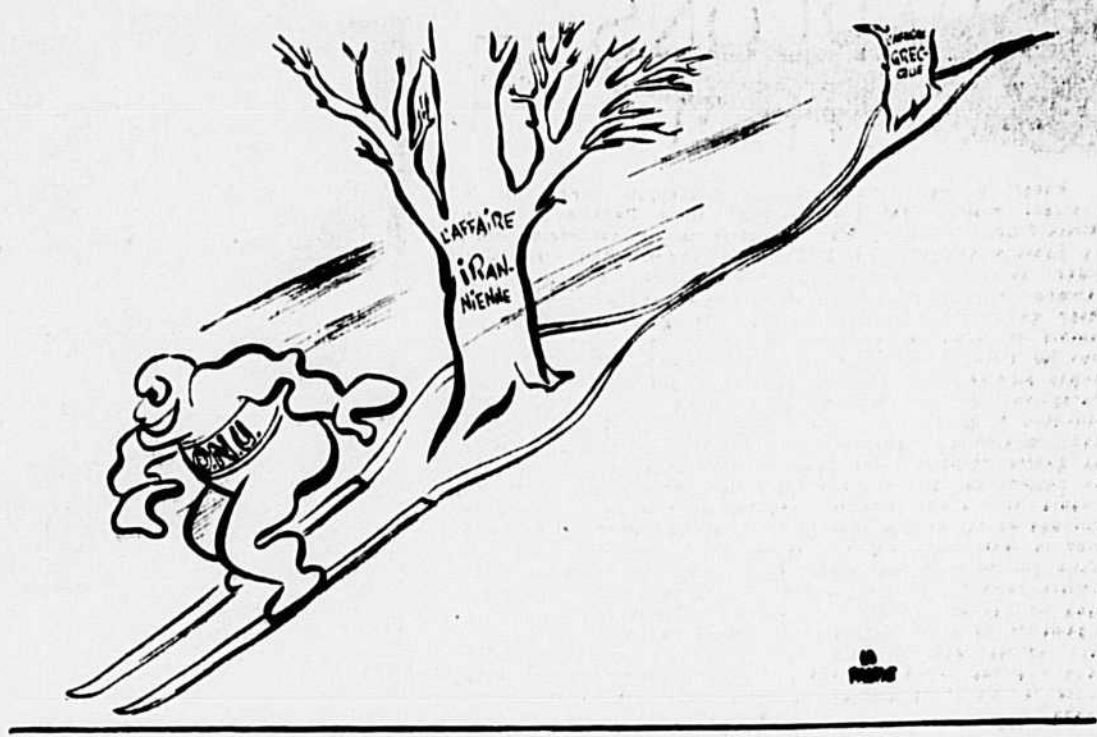
Ces deux anomalies ne peuvent contribuer à améliorer nos relations de bon voisinage déjà singulièrement compromises.

Pendant l'ère Hull-Stettinius, l'Equateur sollicita un emprunt commercial de la Banque des importations et des exportations. Aussitôt le Stâte Département entra en scène et déclara qu'il n'y aurait pas de prêt à moins que les Etats-Unis n'obtiennent une base permanente dans les îles Galapagos.

Cela révolta les Equatoriens. Comme les autres sud-américains, ces citoyens sont prêts à coopérer à une cause commune, mais ils s'insurgent lorsqu'ils sentent qu'un étranger tente de s'établir sur leur sol souverain, surtout en retour de quelques dollars.

Depuis le malheureux faux pas du Stâte Département, nous n'avons enregistré aucun succès dans nos négociations pour l'acquisition d'une base dans les Galapagos, et les Equatoriens s'irritent de plus en plus de la présence des soldats américains.

La politique de Sumner Welles en ces matières — il fut le vrai père du bon voisinage — consistait en



un plan conjoint de défense de l'hémisphère. Par exemple, les Etats-Unis auraient donné un ou deux croiseurs et destroyers de surplus à l'Equateur et auraient chargé les officiers navals américains de l'entraînement des marins de la Marine de l'Equateur. En retour, l'Equateur aurait accordé à la Marine américaine une base permanente dans les îles Galapagos.

La politique de Welles était la même pour le Brésil — avec peut-être cette variante, soit d'inclure le Brésil à envoyer une formation de troupes brésiliennes aux Etats-Unis, troupes qui pourraient coopérer avec nos troupes ou notre Marine au pays ou au Canal de Panama et, en retour, assigner une petite formation américaine à la garde d'une ou deux bases aériennes stratégiques au Brésil.

Le sous-secrétaire d'Etat, Dean Acheson, se charge présentement personnellement du problème des Galapagos et espère en arriver bientôt à une solution.

Note — Le corps diplomatique se demande — avec un gros point d'interrogation — pourquoi nous avons accordé à la Grande-Bretagne \$4,000,000,000 sans exiger qu'elle mette fin à sa politique néfaste en Grèce et en Indonésie et refusé à l'Equateur \$14,000,000, sans compensation.

(Copyright 1946, by the Bell Syndicate Inc.)

Une lettre de Henry de Montherlant

Paris, le 18 décembre 1945

Monsieur,

Par une coupure de presse que vous m'avez, je vois que l'accusation de "collaboration" a été lancée contre moi, dans un journal du Canada, par un de vos correspondants parisiens.

Je tiens à mettre les choses au point par la présente lettre, à laquelle je vous serai obligé de vouloir bien faire donner telle publicité qui vous paraîtra convenable.

En septembre 1941, un de mes confrères de Paris me demanda à la Justice comme "collaborateur". La Justice fut donc obligée de s'occuper de moi, et voilà ce qui se passa.

Une information me concernant fut ouverte. Le commissaire du Gouvernement qui en était chargé (Haute-Cour), classa l'affaire en ce qui le concernait, et la renvoya devant un autre commissaire du Gouvernement (Chambre civile), qui la classa également.

Le "classement", en France, est l'acte judiciaire par lequel un magistrat décide qu'une affaire est insignifiante, qu'il n'y a même pas lieu d'ouvrir une instruction judiciaire. (Le "non-lieu" est, lui, le résultat d'une instruction.)

De son côté, la "Direction Générale des Services Spéciaux" (bureau militaire), ayant examiné mon cas, avait jugé elle aussi qu'il n'y avait pas à lui donner la moindre suite.

Quant à mon livre *Le Soliste de Juin*, qu'on incriminait, il n'a jamais été interdit par le seul organisme officiel chargé des interdictions de livres, la Direction du Contrôle Militaire de l'Information, qui envoie aux éditeurs des listes de livres à retirer de la circulation.

Voilà pour mes relations avec les pouvoirs publics: je n'ai même pas été convoqué une fois devant un magistrat, le seul cas de mon dossier ayant concerné la Justice de l'Unité de l'accusation. Et voici pour mes relations avec les organismes professionnels. Le seul organisme d'épuration devant lequel je suis passé, la Commission d'épuration de la Société des Gens de Lettres, composée d'un général, de plusieurs académiciens, d'un représentant de la Résistance, etc., etc., après m'avoir entendu, n'a retenu aucune charge contre moi, et ne m'a même pas infligé la plus légère des sanctions dont elle a disposé (le "blâme").

Les correspondants du journal *l'Indice* ont écrit d'ostentatoire. Or, depuis la libération, plusieurs ouvrages de moi, de l'ère de demi-luce, ont été mis en vente à Paris, et le nombre de traités que j'ai signés, durant ces quinze mois, avec des éditeurs parisiens, pour des livres nouveaux ou des réimpressions, est de beaucoup supérieur à celui de mes traités signés pendant les quatre années d'occupation. De nombreuses affaires d'édition, de cinéma, de théâtre, de conférences m'ont été proposées par des Français (notamment par des Israélites). Des scènes de la Reine Morte ont été données cette année aux examens du Conservatoire. Une publication officielle de l'Ecole Supérieure de guerre, qui dresse une liste d'ouvrages de tous les temps et de tous les pays susceptibles de former une bibliothèque "type", y mentionne trois de mes ouvrages, etc., etc. Tout cela marque assez que l'accusation de collaboration n'est pas prise au sérieux en France, hormis dans quelques "chapelles" littéraires, qui, dès avant la guerre, cherchaient toutes les occasions de me nuire.

Je terminerai en rappelant que mes livres *Le Soliste de Juin* et *La Vie en forme de proue* furent interdits en Belgique et en Hollande pendant toute la durée de l'occupation; que le *Soliste* fut d'abord interdit en France qu'étant autorisé, par la suite, que sur une intervention spontanée de mon traducteur allemand d'avant-guerre, dont l'occupation avait fait le directeur-adjoint de l'Institut Allemand à Paris; et que la Gestapo fit chez moi une perquisition en 1941.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

(signé) Henry de Montherlant

N.D.L.R. — La lettre de M. de Montherlant nous parvient par l'intermédiaire des éditions Variétés qui ont réédité chez nous *Les jeunes filles* et qui procèdent à la réédition de quelques autres ouvrages de l'auteur assez étonnant des *Bestiaires*.

L'entrepreneur dont se plaint ici M. de Montherlant paraît être celui que nous avons publié dans cette page le lundi 12 novembre 1945 sous le titre "Les avatars de Montherlant". Nous y relevons une opinion pittoresque de l'hédonisme de Salaberry de Valleyfield ainsi exprimée: "Or Montherlant est un co. bon. et sa littérature est on ne peut plus puante et asphyxiante." Cette appréciation, pour n'être pas usuelle en critique littéraire, nous avait paru directe. Nous l'agréments d'une citation du livre de M. Robert Aron, *L'homme contre les tyrans*, dans laquelle M. Aron, qui a été chef de cabinet d'André Malraux, an-

cien ministre de l'Information en France, donnait son avis sur l'ouvrage appelé *Le Soliste de Juin* où Montherlant, selon M. Aron, "fait profession de foi de se rallier à la victoire allemande".

La lettre de M. de Montherlant paraît démentir singulièrement les propos que M. Jean Bruchési tenait à Québec le 23 janvier dernier à la Société des écrivains canadiens et par lesquels le sous-secrétaire de la Province rappelait qu'en France une censure arbitraire sévit contre les écrivains mal vus du régime.

Le président Félix Gouin

Félix Gouin est né à Peypin (Bouches-du-Rhône) le 4 octobre 1884. Il était le fils d'un instituteur et d'une institutrice. Il a fait ses études comme boursier au lycée de Marseille. Une fois bachelier en lettres, il fit son droit à Aix-en-Provence. Il s'est inscrit au barreau de Marseille en 1907 et n'a jamais cessé d'exercer le métier d'avocat. Félix Gouin est entré au parti socialiste en 1904, dont il est des plus anciens militants. Il devint conseiller général des Bouches-du-Rhône en novembre 1911, puis fut élu maire d'Istres en mars 1923. Député d'Aix-en-Provence le 11 mai 1924, il fut toujours réélu depuis cette époque avec des majorités sans cesse croissantes. En 1926, 1932 et enfin 1936. En 1939, Félix Gouin était plus mobilisable, mais il a fait toute la guerre de 1914 comme engagé volontaire dans une unité combattante.

A la Chambre il a participé aux travaux d'un certain nombre de commissions importantes. De 1924 à 1936, il fut membre de la Commission de Législation civile et criminelle qui lui confia des rapports délicats et variés sur la fabrication et le commerce des armes et sur la réorganisation de la magistrature. Depuis 1938, Félix Gouin a fait partie de la Commission des Finances de la Chambre comme rapporteur général adjoint du budget des travaux publics pour les problèmes du charbon, de l'électricité et des combustibles liquides. Pendant la guerre, M. Gouin faisait partie de la sous-commission de Contrôle des armements instituée par la commission des finances et en cette qualité il a inspecté la plupart des industries de guerre, notamment les poudreries.

Fondateur de l'Unité Socialiste dans les Bouches-du-Rhône, M. Gouin a été de longues années membre du barreau fédéral de cette fédération et a participé à tous les congrès départementaux du parti. Au Parlement, il devint secrétaire général adjoint du groupe parlementaire socialiste en 1935 et était à ce titre spécialement chargé de documenter ses collègues sur les problèmes du jour. En mars 1938, le président adjoint du groupe, M. Albert Serol, était appelé au ministère de la Justice, et M. Gouin, dont ses collègues avaient apprécié le labeur et la compétence, lui succéda après une magnifique section où il resta inamovible trois mois au camp de concentration de Miranda. Dès son arrivée en Angleterre, il fut appelé comme Président adjoint du groupe parlementaire socialiste à définir la position du parti devant la Chambre. En juillet 1940 à Vichy, il a présidé les deux dernières séances que le groupe socialiste put tenir clandestinement avant le vote des pleins pouvoirs à Pétain.

M. Gouin a été de longue date un socialiste.

Félix Gouin a fait partie à Vichy des opposants qui refusèrent de livrer la République à Laval, d'humilier la patrie devant Hitler.

On lui doit aussi l'organisation de liaisons entre les organisations socialistes renaissances et les mouvements de résistance du Midi. Il fut nommé membre du comité directeur du C.A.S. dès la première réunion de cet organisme qui dirigea toute la propagande clandestine du parti depuis 1940 et fut le représentant du journal *Le Populaire* en mai 1942. Malgré le danger, M. Gouin, sans ménager ses efforts, n'a jamais dissimulé son action. Ainsi il a accepté courageusement de prendre en mains comme parole civile, les intérêts des soldats de Max Dormoy assassinés par les dockworkers. Avec maîtres Spanien et Le Trouquer, il a accepté d'être un des avocats de Léon Blum au procès de Riom. Après tant de services rendus à la cause socialiste, M. Gouin fut chargé par le parti de le représenter officiellement auprès du général de Gaulle; il consentit à abandonner sa famille et ses intérêts et gagna Londres par l'Espagne où il resta inamovible trois mois au camp de concentration de Miranda. Dès son arrivée en Angleterre, en août 1942, il fut chargé de présider la commission de réforme de l'Etat qui notamment mit au point le texte relatif à la Constitution de l'Assemblée Consultative.

Arrivé à Alger en septembre 1943, il y prépara l'organisation matérielle de l'Assemblée Consultative. Provisoire qui fut élu président le 10 novembre 1943 et la ensuite réélu en mai 1944. Rentré en France le 2 septembre 1944 avec le Gouvernement Provisoire de la République française, M. Gouin fut réélu président de l'Assemblée Consultative le 7 novembre 1944 et en juin 1945. Comme tous les patriotes, M. Gouin fut démissionné par Vichy, qui n'a pas cessé de persécuter sa femme. Celle-ci réussit à le rejoindre en Angleterre en juillet 1943.

M. Gouin fut élu président du conseil général des Bouches-du-Rhône et député des Bouches-du-Rhône à la Constituante en octobre 1945, et enfin président de l'Assemblée Constituante depuis novembre.

Le testament de Romain Rolland

Une discussion fut ouverte dernièrement dans la presse parisienne: faut-il transférer les cendres de Romain Rolland au Panthéon?

A cette occasion le *Figaro* vient de publier l'extrait suivant du testament de Romain Rolland qui semble régler la question d'une façon définitive: "Je désire être enterré", écrit l'auteur de *Jean-Christophe*, "à Clamecy, près de mes parents. Bien que je ne croie pas aux cérémonies de l'Eglise, je consens à ce que mon corps soit porté à l'église Saint-Martin de Clamecy et qu'on y célèbre l'office des morts. Je crois qu'en m'y refusant je ferais scandale parmi d'honnêtes gens qui sont mes amis et qui s'ajouteraient à la peine de ceux qui me sont chers. Je ne le veux pas. Mon vœu serait d'acquiescer dans le petit cimetière de Brèves une concession perpétuelle où mon corps reposerait et près de lui, plus tard, le corps de ma femme".

Les restes de Romain Rolland n'iront donc pas au Panthéon.

L'HOTEL WINDSOR possède une

atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

Windsor
4000 RUELLE

PARLONS CINEMA

Robert Emmett Dolan, qui depuis quelques années est le directeur musical des grandes productions Paramount telles "Stork Club", "Going My Way" et autres, est un Montréalais dont les parents émigrèrent à 3762 rue St-André... Son frère, Jos Dolan, ex-lieutenant-photographe des Relations Extérieures de l'Armée Canadienne, un autre et autre-mer, est photographe au "Star" de la métropole... Au pays, George Dolan, est reconnu comme un jeune pianiste de grand talent de la métropole... et tous les Dolan parlent le français couramment... En parlant de jeunes pianistes de grand talent, notre unique André Mathieu a l'intention, l'été prochain, d'aller faire un tour à Hollywood, peut-être y donner un concert, "ne serait-ce", explique-t-il en riant, "que pour y rencontrer Lana Turner"... Comme quoi même les génies respectent les beautés "abba-abba" de Hollywood... En parlant de cette nouvelle expression "abba-abba", lancée au cinéma, nous avons remarqué, une fois de plus, cette agulchante annonce de bas de sole dans un tramway Van Horne 96 en route pour le terminus Craig hier après-midi... L'annonce, on le sait (ceux qui ne l'ont pas remarquée ne sont pas humains), nous montre, (annonce double grandeur), une longue jambe de femme dans un bas de sole que l'on trouve, visiblement, d'une qualité supérieure dans les circonstances... Dans ce tramway, toujours est-il, en regardant nonchalamment, comme d'habitude, le joli bus nous y avons tout-à-coup aperçu, écrits au crayon rouge, sans doute par un jeune étudiant de "high-school", les mots: "huio-habba"...

Mme Lula Warren Sheridan de Denton, Tex., mère de la vedette Ann Sheridan, est décédée dimanche dernier à l'âge de 68 ans à Fort Worth, Texas... Les studios de Hollywood viennent d'annoncer de premières statistiques sur le nombre de représentations que leurs vedettes ont gratuitement données devant les soldats américains durant la guerre... Voyageant plus de 5,000,000 milles, ces vedettes ont paru 56,057 fois devant les victorieux (L... Thomasina Victoria Matthews, fille du regretté cowboy de l'écran Tom Mix, vient de demander un divorce de son mari Bernard J. Matthews et la garde de leurs quatre enfants... Le comédien Edgar Kennedy va entreprendre le 14 février prochain, à Norfolk, une tournée de théâtre avec "La Marraine de Charlie"... Jack Whiting, qui a déjà dansé au cinéma, remplacera lundi soir Michael O'Shea dans "Red Mill" sur le Broadway... O'Shea doit retourner à Hollywood pour un film...

William Marshall, mari de Michèle Morgan, actuellement en Suisse, va jouer en vedette avec Constance Moore dans la production Royce "Art Carrol's Textbook"... Le cowboy de l'écran William Boyd vient de s'associer à Benedict Bogeaus et Carl Leserman pour reprendre sa fameuse série "Hopalong Cassidy"... Ils en réaliseront maintenant au moins six par année durant les trois prochaines années et les films seront distribués par United Artists... Boyd a jusqu'ici joué Hopalong Cassidy pas moins de 54 fois... Sonja Henie a enfin demandé un divorce de son mari le millionnaire Daniel R. Topping co-propriétaire du club de baseball Yankees de New-York... Elle-même millionnaire, la vedette du patin et de l'écran n'a pas demandé de pension alimentaire... Le plus ironique est que Mlle Henie base sa demande sur le fait que Topping la quitta le 11 janvier 1945 en lui annonçant qu'il "ne la ferait plus vivre"... Ingrid Bergman est tellement occupée depuis quelques mois à Hollywood qu'elle a décidé de former sa propre compagnie avec Walter Wanger qui en sera le président... Mlle Bergman sera vice-présidente et le Dr. Peter Lindström (mari de la vedette secrétaire-trésorière... Wanger, on le sait, est déjà associé avec une autre jolie vedette Joan Bennett (sa femme incidemment) dans une autre compagnie indépendante, Diana Productions... M. Wanger, évidemment, a trouvé un excellent moyen de faire de l'argent: satisfaire tout simplement l'ambition bien féminine des vedettes qui veulent faire des films "à leur tête"...

Tino Rossi au Saint-Denis samedi



Tino Rossi et la belle Josseline Gae dans une scène du nouveau film "L'île d'Amour" qui prend l'affiche samedi à l'écran du Saint-Denis.

ON ENTENDRA A LA RADIO...

P.M. — 1 h. 30. — Les chefs-d'œuvre de la musique. — CBF. — 2 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 3 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 4 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 5 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 6 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 7 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 8 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 9 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 10 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 11 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance. — 12 h. 30. — Radio-Orléans. — De la Renaissance à la Résistance.

Horaires des émissions — Jeudi, 31 janvier 1946

CKAC	CBF	CBM	CFCE
1.00 Ouverture			Nouvelles
1.10 Répertoire mus.			
1.20 Pot-pourri	Programme mus. et nouvelles	Programme mus.	
1.30 Ouverture			
1.40 Nouvelles	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles
1.50 Répertoire mus.	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
2.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
3.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
4.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
5.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
6.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
7.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
8.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
9.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
10.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
11.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.00 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.10 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.20 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.30 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.40 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles
12.50 Pot-pourri	Pot-pourri mus.	Pot-pourri mus.	Nouvelles



Ruth Warrick, Anthony Quinn et Philip Ann dans une scène de la production RKO Radio, "China Sky", mettant aussi en vedette Randolph Scott et Ellen Drew, au programme du théâtre Princess dès demain.

"L'île d'Amour" avec Tino Rossi au Saint-Denis

Grande et bonne nouvelle pour les cinéphiles français. Samedi prochain la direction du Saint-Denis mettra à l'affiche un nouveau film du populaire chanteur Tino Rossi. Cette production intitulée "L'île d'Amour".

Il n'est plus nécessaire, croyons-nous, de faire l'éloge de Tino Rossi. Ses disques, ses films, ses tournées, ont fait de lui un artiste de premier ordre. Sa tournée actuelle, qui l'amène à l'écran du Saint-Denis, est une véritable réussite. Le succès de "L'île d'Amour" est une garantie de la qualité de son œuvre.

Tino Rossi a pour partenaires la belle Josseline Gae, l'impressionnante Delmont, Louvigny, Blanche, Chélin et le nouvel artiste Michel Vitold. Florence, Sylvie et une figurante de qualité. Toutes les chansons de Tino sont inédites et seront chantées sur toutes les lèvres.

Le second film à l'affiche sera "Il était cinq permissions" mettant en vedette Raymond Cordy, Armand Bernard, Ginette Lelièvre, Alice Tissot et Sylvia Bataille. Le film nous raconte les aventures de cinq soldats en congé chez un monsieur qui ne boit que de l'eau minérale. A vous d'imaginer le reste.

Pièce de Géraldy au théâtre Arcade

Une comédie du charmant auteur dramatique Paul Géraldy est toujours un mets de choix pour les amateurs de beau théâtre. La direction de l'Arcade annonce la mise à l'affiche, demain soir, à l'Arcade, de la comédie en trois actes "Robert et Marianne" de Paul Géraldy. Le décor naturel, l'air de l'été dans le théâtre d'été, ont été taillés une place à part.

"Robert et Marianne" est le couple classique: l'homme et la femme, éternels prisonniers de leurs sentiments, toujours prêts à se libérer de chaînes qu'ils forment eux-mêmes mais heureux que de telles chaînes les retiennent sur la route difficile du bonheur humain.

M. Paul Géraldy s'intéresse avant tout à l'homme et à la femme, à leur vie, à leur destin. Robert et Marianne sont deux personnages sous un microscope. Le dramaturge les laisse agir en ses personnages sous un microscope. Le dramaturge les laisse agir en pleine liberté mais ne craint pas de scruter les secrets de leur cœur.

Et le spectateur n'a qu'à écouter pour retrouver son problème personnel, entendre des phrases qui ont été siennes, des émotions qui ont été les siennes. C'est pour cela que l'œuvre, inédite à Montréal, est d'une si belle qualité humaine. Les interprètes seront M. Marcel Jouhannet, Jean-Paul Kingsley et Mmes Antoinette Gire et Jeanne Demons. On verra avec quelle maîtrise Géraldy a pu écrire une pièce en trois actes pour un nombre si restreint de personnages.

La mise en scène est de M. Emile Bouffard et les décors de M. Marcel Sallette.



L'art de M'sieu Boyer... Ici, le partenaire Lauren Bacall, dans le film "Confidential Agent", à l'affiche du théâtre Palace dès demain, fait devant son appel ce que vous feriez: Mesdemoiselles—regarder et attendre!

Bonnes fins de semaine pour "The Lost Weekend" et "Week-end at the Waldorf"

Les deux films à l'affiche pour des deuxièmes fins de semaines, au Capitol et au Loew's. — "Confidential Agent" avec Boyer et Bacall au Palace.

"The Lost Weekend", au Capitol, et "Week-end at the Waldorf", au Loew's, ont connu une excellente première fin de semaine et à la suite des foules nombreuses qui ont jusqu'ici assisté aux représentations de ces deux grandes productions, la direction des deux théâtres a décidé d'accorder une deuxième fin de semaine de succès aux films ou, si vous préférez, de garder les deux films à l'affiche pour des deuxièmes semaines commençant cette fin de semaine. Ouf!

"The Lost Weekend", avec Ray Milland, est ce film déjà acclamé par Billy Wilder d'après le roman de Charles Jackson, adapté pour l'écran par MM. Brackett et Wilder eux-mêmes. "The Lost Weekend" est un film à ne pas manquer, une production extraordinaire.

"Week-end at the Waldorf", au Loew's, diffère beaucoup malgré un titre quasi similaire. C'est une nouvelle version, moderne, d'un ancien grand succès de Metro-Goldwyn-Mayer, "Grand Hotel". Les vedettes sont nombreuses et on trouve en tête de la distribution Walter Pidgeon, Ginger Rogers, Van Johnson, Lana Turner, Keenan Wynn, Edward Arnold, Phyllis Thaxter, Robert Benchley et l'orchestre de Charles Jackson. Pour mémoire, "Week-end at the Waldorf" satisfera tous les goûts.

Charles Boyer au théâtre Palace. Le populaire Charles Boyer et Lauren Bacall sont les deux principaux vedettes de la production "Confidential Agent" qui passera sur l'écran du théâtre Palace dès demain. Une imposante distribution de brillants artistes les entourent.

Haydn et Mozart à l'Ermitage

La Petite Symphonie révèle au public la véritable beauté de Haydn. La Petite Symphonie de Montréal a présenté, mardi soir dernier, à l'Ermitage, son meilleur concert de la saison. Bernard Naylor, le directeur de la Petite Symphonie, a révélé au public montréalais une symphonie de Haydn qui n'était guère connue jusqu'à date que de quelques spécialistes: la Symphonie No 97, la première de la série des symphonies composées pour Salomon de Londres.

Le rôle joué par la Petite Symphonie dans l'éducation musicale d'un public montréalais aura été considérable. Cet ensemble et son chef ont en effet réhabilité le sens des proportions propre à la musique classique. Sauf quelques exceptions, les symphonies de Haydn et de Mozart ne peuvent prendre leur véritable signification que lorsqu'elles sont exécutées par un orchestre de chambre. Bernard Naylor a d'abord accompli cette tâche, mais il a fait plus car il assure à chacune des œuvres qu'il présente avec son orchestre, une interprétation du plus pur style. En matière de musique classique Bernard Naylor possède une grande autorité: sa science est de plus mise au service d'une délicatesse sensible.

Aussi, la Symphonie no 97 de Haydn n'a-t-elle été une révélation pour les habitués de la Petite Symphonie. L'équilibre sonore indéniable de la compréhension d'une telle œuvre est habitué à un homme habitué aux planches; Bernard Naylor nous fait voir la beauté de la musique classique, ce qu'elle est vraiment, et ce qu'elle peut être. Le résultat a été étonnant et merveilleux: ce fut une joie profonde pour quiconque aime et comprend la musique classique.

Le concert de mardi a également révélé le talent de Raphaël Masella, clarinettiste, qui a interprété en grand artiste le Concerto en La majeur pour clarinette et orchestre. Mozart aurait été étonné de constater la clarté et le savoir écrivain pour lui dans un style d'une rareté. Raphaël Masella est non seulement un technicien accompli, il est de plus un délicat musicien et un sensible artiste. L'ovation qui lui a réservé le public souligne avec justice ces éminentes qualités du jeune musicien.

La Petite Symphonie a également exécuté la suite Rukstava de Sibelius. Cette musique, malgré son habileté et la conviction réelle qui l'a dictée, a paru un peu boursoiffée à côté de Mozart et de Haydn. C'est d'ailleurs Sibelius, premier maître, encore influencé par les écoles des plus diverses.

En somme, concert mémorable et dont Bernard Naylor et ses musiciens peuvent, à juste titre, s'enorgueillir.

Lorsque Tarzan Jr., s'en mêle



Le petit Johnny Sheffield, rôle du fils de Tarzan, discute avec les chasseurs Johny Bickford, Paul Kelly qui ont envahi le domaine de son père. Il s'agit d'une scène du film français "Les Aventures de Tarzan" à l'affiche du théâtre Orpheum la semaine prochaine.

Les vedettes de "Men in Her Diary" à l'Imperial



Louise Allbritton et Jon Hall, les vedettes avec la petite comédienne Peggy Ryan, de la comédie Universal "Men in Her Diary" que l'Imperial présentera dès demain.

CE SOIR AU GESU l'Equipe HUIS-CLOS LE TESTAMENT

ainsi que les 1 - 2 - 3 fév. Billets au Gesu - L.A. 4433 - 7392

MONUMENT NATIONAL CE SOIR dernière soirée LES TROIS VALSES

Rideau: 8.25 - Plateau 9161

MARDI 5 FEV. HIS MAJESTY'S L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

de MINNEAPOLIS dirigé par ITROPOULOS soliste ALCUZYNSKI pianiste dans le 3e concerto de Rachmaninov Billets: \$2.50, \$3.25, \$4.00, \$4.75 taxes incl. En vente chez Ed. Archambault, MA. 6201 et C. W. Lindsay, MA. 7701.

ST-DENIS

La situation dramatique... MURAT, DUCHESNE, GALLAND, SAINT-CYR, FEMME PERDUE, RAY MILLAND, JANE WYMAN, LA COLLECTION, Ménéard.

ARCADE

Le Triomphe du Rire... JANINE SUTTO, ANDRÉE POTRAS, ARMAND MARION, MAURICE GAUVIN, ARTHUR LAFRÈRE, DENIS DROUIN, On demande UN MENAGE.

MONUMENT NATIONAL 7 - 8 - 9 février en soirée LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL présentent REVUE BLEU ET OR

Billets en vente: Ed. Archambault, MA. 6201, C. W. Lindsay, MA. 7701, 0.75 - 1.00 - 1.25 - 1.50

HIS MAJESTY'S LIFE WITH FATHER

La comédie la mieux aimée d'Amérique. Soir: \$1.00, \$1.33, \$1.99, \$2.65, \$3.00. Merc. et sam., mat.: \$1.00, \$1.33, \$1.99. Toutes taxes incluses.

DEUXIEME SEMAINE POWER FAYE DONLEVY L'INCENDIE de CHICAGO

WALDORF

Betty Hutton STORK CLUB

RAY MILLAND JANE WYMAN

EDDIE BRACKEN VERONICA LAKE HOLD THAT BLONDE!

Karlson ISLE IN DEAD The SPIDER

POUR RESERVATIONS
écrire ou téléphoner à Shawbridge 614-5-2, 1 ou à MA. 2221

La liste mobilière affectée quelque peu par les prises de bénéfices

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.Y. clôturait plutôt irrégulière hier, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto se comportaient quelque peu moins bien hier. Quant aux prix du blé, ils furent stables hier à Chicago, tandis que les prix du blé américain furent plus vigoureux que la veille à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, la tendance était plutôt ferme, et les activités furent nombreuses. Quant à notre marché des obligations, il était véritablement soutenu, tandis que la tendance paraissait quelque peu plus irrégulière sur le marché des obligations de N.Y.

Au dire de certains observateurs du marché américain, la liste mobilière, à Wall Street, est en train de monter, en dépit de l'absence de développement défavorable et "lorsqu'un marché est rendu à ce point, le signal du danger ne serait pas loin", affirment-ils. Voilà, certes, une opinion de nature à inciter à la prudence, mais, en l'absence de données défavorables, c'est autre chose, car, que les graves actualités ne se prolongent pas au point d'entraîner une débauche de ventes, au contraire, l'absence de développement défavorable à Wall Street pourrait bien se prolonger encore, accomplissant ainsi sans dire de mouvements corrects salutaires, après une période de hausse.

Ainsi, après les fortes avances du début de cette semaine, nous constatons que les valeurs américaines touchent les plus hauts points depuis 1939. Il est donc logique que la liste mobilière américaine ait réagi hier à la note, par sympathie, évidemment, d'autant plus que les valeurs canadiennes ont touché, ces jours-ci, des sommets inconnus depuis une dizaine d'années.

Les résultats de Bethlehem Steel aujourd'hui sont attendus avec anxiété dans le monde financier américain. Quant aux Canadiens, ils n'attendent rien d'extraordinaire de l'assemblée que Roche Long Lac Mines doit tenir aujourd'hui à Toronto.

Jusqu'à ce jour, 1946 se compare bien avec les années précédentes sur notre marché des obligations. En effet, il ressort d'une compilation, effectuée par la firme A. E. Ames & Co., que le total des nouvelles émissions d'obligations, depuis le début de l'année courante jusqu'au commencement de cette semaine, s'est chiffré à \$172,554,000, en regard de \$194,413,000 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$131,700,000 durant le même espace de temps en 1944. Incidemment, sur le total de cette année, \$150,000,000 représentent des finances à court terme. Quant aux

nouvelles émissions, elles furent comme suit \$204,500,000 représentant des obligations municipales, \$4,000,000, des obligations corporatives et, enfin, \$15,000,000, des obligations provinciales. Heureusement qu'il est question sous peu de lancement d'importantes émissions industrielles et religieuses.

Comme les actions de priorité de Melchers comportent le droit à un dividende cumulé de 60 cts par action par année ainsi qu'un dividende non cumulé de 30 cts, plus, après quoi, elles participent également avec les actions ordinaires dans toute distribution de dividendes, les cours respectifs des actions de priorité (17 1/2) et ordinaires (11) seraient donc proportionnels, au dire de l'Financial Council. Personne n'ignore que les détenteurs de titres de priorité ont le droit permanent d'être 3 administrateurs sur 7.

Il en coûte, présentement, \$375, pour aller de New-York à Londres par avion, mais il en coûterait entre \$200 et \$300, seulement d'ici 2 à 3 ans et peut-être seulement \$100 dans 5 ans, au dire d'experts en la matière. A un tel prix, tout le monde ira faire un petit voyage en Europe, évidemment.

Nous apprenons que Dalglisch (Ontario) Ltd., sera dénommée Dalglisch Chemical Ltd. Cette entreprise est une division de la Standard Chemical Co et elle projette un vaste programme d'expansion.

L'attention se porte de plus en plus vers l'argent et voici que Vincent Mining de concert avec des intérêts de N.Y. annonce la formation de Silver Miller Mines Ltd., au capital de \$2,000,000 d'actions, pour l'exploitation de la mine de cuivre et d'argent de la région de la Sierra Nevada, dans le district argentin de Cochabamba.

Sait-on que le C.P.R. a vu ses recettes nettes baisser de 32 au cours de l'année dernière? Incidemment, il y a \$13,000,000 actions ordinaires de cette entreprise sur le marché.

Si la grève de l'acier cesse peu ou prou, notre industrie sidérurgique devra stimuler sa production, si non, notre économie ne tardera pas à être dans une impasse. Heureusement qu'il est question que le Steel augmentent leur production d'acier de 10,000 tonnes par mois et leur production de fer en guise de même montant.

En outre, il est question que les usines de Dominion Steel exportent plus de 4,000 tonnes de barres d'acier dans notre ville.

On ne peut pas dire que la liste mobilière américaine ait réagi hier à la note, par sympathie, évidemment, d'autant plus que les valeurs canadiennes ont touché, ces jours-ci, des sommets inconnus depuis une dizaine d'années.

Les résultats de Bethlehem Steel aujourd'hui sont attendus avec anxiété dans le monde financier américain. Quant aux Canadiens, ils n'attendent rien d'extraordinaire de l'assemblée que Roche Long Lac Mines doit tenir aujourd'hui à Toronto.

Jusqu'à ce jour, 1946 se compare bien avec les années précédentes sur notre marché des obligations. En effet, il ressort d'une compilation, effectuée par la firme A. E. Ames & Co., que le total des nouvelles émissions d'obligations, depuis le début de l'année courante jusqu'au commencement de cette semaine, s'est chiffré à \$172,554,000, en regard de \$194,413,000 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$131,700,000 durant le même espace de temps en 1944. Incidemment, sur le total de cette année, \$150,000,000 représentent des finances à court terme. Quant aux

nouvelles émissions, elles furent comme suit \$204,500,000 représentant des obligations municipales, \$4,000,000, des obligations corporatives et, enfin, \$15,000,000, des obligations provinciales. Heureusement qu'il est question sous peu de lancement d'importantes émissions industrielles et religieuses.

Comme les actions de priorité de Melchers comportent le droit à un dividende cumulé de 60 cts par action par année ainsi qu'un dividende non cumulé de 30 cts, plus, après quoi, elles participent également avec les actions ordinaires dans toute distribution de dividendes, les cours respectifs des actions de priorité (17 1/2) et ordinaires (11) seraient donc proportionnels, au dire de l'Financial Council. Personne n'ignore que les détenteurs de titres de priorité ont le droit permanent d'être 3 administrateurs sur 7.

Bourse de MONTREAL

85 points vs 58 recule hier sur le pice local — Can. Breweries en vedette — Sullivan se penche sur le Curb

La liste locale était hier moins soutenue que durant le cours des semaines précédentes, vu les réalisations nombreuses effectuées. Sur 226 titres échangés hier, 85 ont enregistré des reculs et que 83 demeurent inchangés. 103,000 actions industrielles furent échangées hier, en regard de 101,000 la veille. Quant au volume d'échanges des titres miniers, il s'éleva hier à 369,700 actions, comparativement à 408,400 la veille.

Canadian Breweries s'est activement traitée et a haussé de près de 1 point pour atteindre un sommet sans précédent. Dominion Steel et les autres titres sidérurgiques ont amorcé de fortes hausses; Massey-Harris, National Steel Corp., Hamilton Edge et Algoma Steel ont avancé d'une fraction à deux points.

Argus Corp., a eu un gros volume de près de 1 point à 11 1/2. Standard Chemical a avancé de plus de 1 point pour toucher la nouvelle cime de 15 1/2.

Les métaux usuels ont été fermes; Nickel et Hudson Bay ont obtenu le plus haut cours de l'année et Smelters a progressé de 1/2 à 3/4; Noranda a cependant perdu un peu de terrain.

Bel Telephone a touché 162 au début de la séance puis a perdu le gain de 2 points. Parmi les autres services publics, Canada Steamship et Montreal Power ont avancé d'une fraction. Eradiant Fracation a baissé modérément.

Les chemins de fer ont monté de 5 points à 45.

Les papiers ont présenté une allure ferme; Dryden, Consolidated et Donnan ont haussé d'une fraction. Bathurst et International ont été calés.

A la section minière, Sullivan a monté de 10 cts et Lovat de 4 cts; Jack Lake a monté de 4 cts. Sladen Malartic a reculé de 5 cts.

Centromex Gold tient son assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires de Centromex Gold Mines, qui vient d'avoir lieu, la direction a été réduite; elle se compose comme suit: MM. Alex Simpson, président; Jules Dupré, vice-président; J. Darley LeMoine, secrétaire-trésorier; et J. C. Field, directeur-gérant; et Thomas J. Day.

A l'heure actuelle deux gros appareils de forage sont à l'oeuvre sous la direction de M. C. D. Cashman, ingénieur, résidente.

Le bilan au 31 novembre 1945 fait voir des espèces et fonds d'Etat de \$100,000 et un passif exigible de \$3,076; à cette date les dépenses d'exploration s'élevaient à \$80,000.

Oeufs fermes

Le marché des oeufs était ferme hier, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture. Les arrivages sont un peu moins considérables et la demande locale est très bonne. Les prix des oeufs de toutes les catégories sont demeurés au même niveau qu'hier.

ARRIVAGES

Non compris par camions

Oeufs Beurre From.

caisses boîtes boîtes

Mardi

Année dern.

1,001 1,358 126

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 32 points

26.00

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix de gros du beurre vendu en

référé quité aux détaillants

1.00 1.00 1.00

No 1 pasteurisé

26.00

En tinette

26.00

Prix des oeufs

26.00

Marché au comptant

Gouvern. Comm.

aExp. Bd. Exch.

A-gros

25 25 25

A-moyens

25 25 25

A-poulettes

25 25 25

Prix de gros

25 25 25

Prix

